

[Traduction]

LE TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE
EXTÉRIEUR
LA RÉORGANISATION ET L'ALIÉNATION DE
ELDORADO NUCLÉAIRE LIMITÉE

AVIS DE MOTION AUTORISANT LE COMITÉ DES BANQUES ET DU
COMMERCE À ÉTUDIER LA TENEUR DES PROJETS DE LOI C-110 ET
C-121

L'honorable Finlay MacDonald: Honorables sénateurs, afin d'essayer de montrer encore une fois que l'espoir fait vivre, je donne avis que mardi prochain, le 14 juin 1988, je proposerai:

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier la teneur du Projet de loi C-110, Loi constituant le Tribunal canadien du commerce extérieur . . .

Le sénateur Frith: On dirait plutôt que vous voulez montrer que vous n'apprenez pas vite!

Le sénateur MacDonald:

. . . et modifiant ou abrogeant d'autres lois en conséquence, ainsi que la teneur du Projet de loi C-121, Loi autorisant la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, avant que ces projets de loi soient soumis au Sénat ou toute question s'y rattachant.

L'AJOURNEMENT

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement), avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 45(1)g) du Règlement, propose:

Que, lorsque le Sénat ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 14 juin 1988, à quatorze heures.

(La motion est adoptée.)

[Français]

AFFAIRES SOCIALES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

AVIS DE MOTION AUTORISANT LE COMITÉ À POURSUIVRE SES
TRAVAUX SUR LE DOCUMENT D'ÉTUDE SUR LES PRESTATIONS
AUX ENFANTS ET AUX PERSONNES ÂGÉES

L'honorable Arthur Tremblay: Honorables sénateurs, je donne avis que mercredi prochain, le 15 juin, je proposerai:

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à poursuivre les travaux qu'il a engagés en 1985-1986-1987 sur le Document d'étude sur les prestations aux enfants et aux personnes âgées, émis par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, déposé au Sénat le 5 février 1985; et

Que la date de présentation de son rapport final qui auparavant était le 22 décembre 1987 soit maintenant reportée au 31 mars 1989 au plus tard.

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

LE SÉNAT

ABSENCE DU LEADER DU GOUVERNEMENT

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Je voudrais informer le Sénat que le sénateur Murray est absent aujourd'hui. Je crois qu'il se trouve à Fredericton pour affaires.

Le sénateur Perrault: J'en suis sûr!

Le sénateur Steuart: Pour distribuer des cadeaux!

LE SOMMET DE MOSCOU DE 1988

FÉLICITATIONS AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES POUR SON ÉVALUATION DE LA RENCONTRE AINSI
QU'AUX DIRIGEANTS AMÉRICAIN ET SOVIÉTIQUE

L'honorable Heath Macquarrie: Honorables sénateurs, est-ce que notre génial leader adjoint, qui est aussi éloquent que bon communicateur, voudrait bien communiquer . . .

Le sénateur Doody: Parlez-vous du sénateur Frith?

Le sénateur Macquarrie: Le sénateur Frith n'est pas mal non plus, mais je parlais de notre leader adjoint. Est-ce qu'il voudrait bien communiquer au secrétaire d'État aux Affaires extérieures—je parle non pas au nom de mes collègues, mais en mon nom personnel—mes félicitations pour la manière admirable dont il a évalué le sommet de Moscou, que nous n'avons pas encore abordé dans nos délibérations? Voudrait-il lui dire que je trouve très sage, opportun et positif qu'il ait félicité les dirigeants des deux superpuissances qui, volontairement ou involontairement, pourraient anéantir notre planète? Je crois qu'ils méritent des félicitations pour avoir passé quelques jours ensemble à dialoguer.

Que nous soyons à droite—ce qui n'est pas mon cas—ou à gauche, nous ne devrions pas craindre de nous réjouir du fait que l'Union soviétique a le dirigeant le plus positif et le plus progressiste que j'aie connu dans mon temps, c'est-à-dire depuis presque toujours. Je ne suis pas un homme de droite et n'ai donc jamais été un enthousiaste de Ronald Reagan. Je dois pourtant reconnaître qu'il a agi de la bonne manière au bon moment. Chacun d'entre nous pourrait sans doute tirer un certain profit de la sage retenue de ces deux personnes. A mon avis, notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures a su trouver les mots qu'il fallait pour exprimer ce sentiment et pour formuler des éloges avec un jugement digne d'un éminent homme d'État canadien.

Je sais que ce préambule a été long, mais je ne le regrette pas, bien que n'aie pas l'habitude d'abuser des longs préambules. Je ne suis pas de ceux qui se réjouissent lorsque les orateurs se lancent à la tête rappels au règlement et précédents, car je crois que le Sénat travaille le mieux quand il se montre pragmatique. A mon avis, moins nous entendrons parler de Bourinot et de sir Erskine May en ce lieu de réflexion pondéré et objectif, mieux nous nous en porterons.